

IMPORTANT: BIEN AGITER AVANT L'UTILISATION

FONGICIDE

7 M

GROUPE

Vitaflo-280 Fongicide (non teint)

SUSPENSION

Fongicide préventif pour protéger les semences de blé, d'orge, d'avoine, de seigle, de triticale, de lin, de maïs, de haricots secs commun, de haricots mange-tout commun, de pois, de lentilles et de soja. Pour les semences de colza destinées à l'exportation seulement. Avec carbathiine et thirame pour supprimer le charbon, la carie commune, la carie naine, la pourriture de la semence et la brûlure des semis.

**TOUTES LES SEMENCES TRAITÉES AVEC CE PRODUIT DOIVENT ÊTRE EXPLICITEMENT
COLORÉES LORS DU TRAITEMENT**

AGRICOLE

**ATTENTION: IRRITANT POUR LA PEAU
AVERTISSEMENT: IRRITANT POUR LES YEUX**

GARANTIE : Carbathiine.....15,59 %
Thirame13,25 %

No D'HOMOLOGATION: 22473, LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION
FABRIQUÉ AU CANADA

Mode d'emploi à restrictions spécifiques: Ce produit ne contient aucun colorant. Un colorant adéquat doit être ajouté lorsque le produit est appliqué à la semence. Le **fongicide Vitaflo-280 (non teint)** est seulement vendu aux usagers commerciaux qui peuvent se conformer à ces exigences. Les règlements concernant la coloration de la semence traitée en vertu de la 'Loi sur les semences' doivent être strictement respectés lors de l'utilisation de ce produit.

Contenu net: 10L/100L/200L/1 000L



Fabriqué par:
Chemtura Canada Co./Cie
25, rue Erb
Elmira, ON N3B 3A3

Téléphone d'urgence 24 heures sur 24 : 1-866-744-3060
Informations pour les producteurs : 1-800-350-1745

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX:

Le **Fongicide Vitaflo-280 (non teint)** combine un fongicide systémique (carbathiine) et un fongicide de contact (thirame) pour supprimer les maladies suivantes:

ORGE: faux charbon nu, charbon couvert et charbon nu véritable, répression de la rayure réticulée

BLÉ: charbon nu, charbon puant ou carie commune et carie naine transmise par les semences.

AVOINE: charbon nu et charbon couvert

SEIGLE: fonte des semis, brûlure des semis et décomposition de la semence, charbon de la tige

TRITICALE: fonte des semis, brûlure des semis et décomposition de la semence

LIN: fonte des semis et décomposition de la semence

LIN POUR HUILE COMESTIBLE: (variétés à faible teneur en acide linoléique): pourriture de la semence et brûlure des semis

MAÏS: fonte des semis et décomposition de la semence

HARICOTS SECS COMMUNS: fonte de semis et décomposition de la semence

HARICOTS MANGE-TOUT COMMUNS: fonte des semis et décomposition de la semence

POIS: brûlure des semis causée par les pathogènes *Pythium* et *Rhizoctonia*

LENTILLES : brûlure des semis causée par les pathogènes *Pythium* et *Fusarium*

SOJA: fonte des semis et décomposition de la semence

COLZA (POUR L'EXPORTATION SEULEMENT) : pour supprimer la fonte des semis, la pourriture de la semence, la pourriture des semences et des semis causées par les pathogènes *Rhizoctonia solaniet Pythium*, la nécrose du collet de colza causée par les pathogènes *Phoma* et *Alternaria*.

Dans le blé, l'avoine, l'orge et les pois, le **Fongicide Vitaflo-280 (non teint)** aura généralement pour effet d'accroître la levée et la densité du semis, en réduisant la pourriture de la semence transmise par les graines elles-mêmes et la brûlure des semis.

Étant donné que le **Fongicide Vitaflo-280 (non teint)** n'exerce aucune action sous forme de vapeur, il faut que la semence traitée soit entièrement recouverte.

MODE D'EMPLOI :

Le **Fongicide Vitaflo-280 (non teint)** devrait être utilisé, sans dilution, dans un appareil commercial de traitement des semences. On peut employer le **Fongicide Vitaflo-280 (non teint)** non dilué à une température aussi basse que -30 °C. Comme le réglage de l'appareil de traitement sera affecté par la température, il faut le vérifier à nouveau à des intervalles réguliers.

On déconseille l'emploi de pompes centrifuges pour pomper le **Fongicide Vitaflo-280 (non teint)**.

On suggère l'utilisation d'une pompe Vitaflo. Contacter le fournisseur de **Fongicide Vitaflo-280** ou la firme Chemtura Canada Co./Cie (Elmira, Ontario) pour de plus amples renseignements sur la pompe Vitaflo.

Pour pomper le **Fongicide Vitaflo-280 (non teint)**, des tubes ayant un diamètre intérieur d'au moins 2 cm sont recommandés. Les tubes en polypropylène sont préférables.

Ajout d'un colorant de semence :

Rémarque: Ce produit ne contient aucun colorant. Toutes les semences traitées avec ce produit doivent être explicitement colorées lors du traitement. Le colorant de semence Pro-Ized disponible chez Bayer CropScience Inc. peut être utilisé avec le **Fongicide Vitaflo-280 (non teint)** lors du traitement.

Ajouter 1 000 ml – 3 000 ml de colorant pour semence Pro-Ized par 20 litres de **Fongicide Vitaflo-280 (non teint)**. Pour d'autres colorants, contacter Chemtura Canada pour obtenir des renseignements sur la compatibilité et des instructions de mélange spécifiques.

Réservoirs de manutention de 1 000 litres:

Les usagers de **Fongicide Vitaflo-280 (non teint)** qui achètent des réservoirs de manutention de 1 000 litres devraient contacter le distributeur de **Fongicide Vitaflo-280 (non teint)** ou la firme Chemtura Canada Co./Cie (Elmira, Ontario) pour obtenir des renseignements sur le raccord et le transfert du produit à un réservoir de stockage et le nettoyage des récipients à retourner.

RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Gestion de la résistance, Fongicide Vitaflo-280 (non-teint) fongicide du groupe 7 et du groupe M. Toute population fongique peut renfermer des individus naturellement résistants à Fongicide Vitaflo-280

(non-teint) et à d'autres fongicides du groupe 7 ou du groupe M. Il peut se produire une perte progressive ou complète d'efficacité lorsque ces fongicides sont appliqués à répétition sur les mêmes champs. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux fongicides:

- Dans la mesure du possible, alterner le Fongicide Vitaflo-280 (non-teint) ou les fongicides du même groupe 7 ou du groupe M avec des fongicides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes pathogènes.
- Utiliser des mélanges en cuve contenant des fongicides provenant d'un groupe différent, si cet emploi est permis.
- Utiliser les fongicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée comprenant des inspections sur le terrain, des relevés d'utilisations antérieures de pesticides et sur l'assolement, et faisant place à la possibilité d'intégrer des pratiques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques) ou de lutte culturale, biologique, ou d'autres formes de lutte chimique.
- Inspecter les populations fongiques traitées pour y découvrir les signes de l'acquisition d'une résistance.
- Lorsque la maladie continue de progresser après traitement avec ce produit, ne pas augmenter la quantité utilisée. Cesser d'employer le produit et passer à un autre fongicide ayant un site ou un mode d'action différent, si possible.
- Pour des cultures précises ou des organismes nuisibles précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la lutte intégrée.
- Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser à Chemtura Co./Cie au 1-800-350-1745 ou à www.chemtura.com

TAUX D'APPLICATION:

Remarque : Ajuster les taux d'application pour tenir compte du volume de colorant supplémentaire. Dans le cas du colorant Pro-Ized, augmenter les taux d'application de 5 % - 15 % par ajout de 1 000 ml – 3 000 ml de colorant respectivement. Contacter la firme Chemtura Canada Co./Cie pour des renseignements sur les taux d'application lorsque des colorants autres que le colorant Pro-Ized sont utilisés.

Taux de traitement pour le Fongicide sans dilution Vitaflo-280 (non teint) en ml par 100 kg de semence

Orge	230-330
Blé	230-330
Seigle	230-330
<i>(Le taux de 230 ml procurera une suppression partiel du vrai charbon dans le blé et l'orge et du charbon de la tige dans le seigle. Utiliser un taux de 330 ml pour supprimer le charbon nu véritable, la carie naine transmise par les semences et le charbon de la tige.)</i>	
Avoine	330
Triticale	200
Lin, y compris le lin pour huile comestible	525
Maïs (fourrager et sucré)	280
Pois	330
Lentilles	330
Soja	260
Haricots secs communs	260
Haricots mange-tout communs	260
Colza (pour l'exportation seulement)	600 (ou consulter l'importateur pour obtenir les taux acceptables)

CHARBON DE LA TÊTE DU MAÏS :

Pour supprimer le charbon de la tête transmis par la graine, traiter le maïs à raison de 560 à 750 ml de **Fongicide sans dilution Vitaflo-280 (non teint)** par 100 kg de semence. Éviter de semer le maïs lorsque le temps est froid et humide. Des conditions de stress durant les premières semaines après l'ensemencement pourraient causer une augmentation du charbon de la tête. Ce produit ne supprime

pas le charbon de tête transmis par le sol.

LIN POUR HUILE COMESTIBLE (variétés à faible teneur en acide linoléique):

Afin de maximiser les effets bénéfiques de ce traitement, il faut prendre les précautions appropriées pour ne pas endommager ni casser les graines quand on moissonne la récolte.

CARIE NAIN DU BLÉ D'HIVER :

La carie naine est surtout causée par les téliospores de *Tilletia controversa* transmises par le sol. Grâce à une combinaison de méthodes culturales appropriées et du traitement de la semence, on peut réduire considérablement la fréquence de cette maladie. Les champs qu'on sait être infestés de carie naine devraient être ensemencés plus tard et à une plus grande profondeur (par ex. de 3 à 4 cm) car les téliospores sont surtout actives dans la partie la plus chaude du sol, c'est-à-dire les deux premiers centimètres. Dans ces champs, utiliser uniquement une semence traitée au **Fongicide Vitaflo-280 (non teint)** à raison de 330 ml par 100 kg.

RESTRICTIONS D'EMPLOI :

1. Ne pas utiliser de semences traitées dans l'alimentation humaine ou animale ni dans la fabrication d'huile.
2. Ne pas contaminer les denrées destinées à l'alimentation humaine ou animale, les approvisionnements en eau domestique ou en eau d'irrigation, et les cours d'eau, lacs et étangs.
3. Ne pas conserver le **Fongicide Vitaflo-280 (non teint)** dans un endroit exposé à la lumière directe du soleil. Ne pas conserver le **Fongicide Vitaflo-280 (non teint)** à une température supérieure à 35°C.
4. Le **Fongicide Vitaflo-280 (non teint)** ne gèlera pas, même pendant les journées les plus froides de l'hiver.
5. Bien agiter le produit avant l'emploi.
6. Tout mélange de **Fongicide Vitaflo-280 (non teint)** avec d'autres produits utilisés pour traiter les semences pourrait entraîner une coagulation ou une sédimentation. Par conséquent, les tubes et les réservoirs de l'appareil de traitement devraient être nettoyés à fond avant d'y introduire le **Fongicide Vitaflo-280 (non teint)**.
7. Pour nettoyer les tubes et les réservoirs, les rincer avec de l'eau et un détergent.
8. Le taux de semences devrait être vérifié durant l'ensemencement.
9. Ne pas faire paître le bétail dans les zones traitées, ni lui donner les récoltes ainsi traitées, pendant 4 semaines après les semis, à l'exception des cultures suivantes :
 - Soja - Ne pas faire paître le bétail sur des zones traitées, ni lui donner les récoltes ainsi traitées.
 - Haricots Secs - Ne pas faire paître le bétail sur des zones traitées, ni lui donner les récoltes ainsi traitées, pendant 60 jours après les semis.
 - Orge, Avoine, Blé - Ne pas faire paître le bétail sur des zones traitées, ni lui donner les récoltes ainsi traitées, pendant 6 semaines après les semis.
10. Ajouter l'énoncé suivant à l'étiquette de tous les sacs contenant des semences traitées qui sont vendues ou utilisées au Canada :

<<Ces semences ont été traitées à la carbathiine et au thirame. Porter un vêtement à manches longues, un pantalon long et des gants résistant aux produits chimiques lors de la manipulation de ces semences. Ne pas utiliser ces semences dans l'alimentation humaine ou animale ni dans la fabrication d'huile. Ne pas entreposer ces semences avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale. Les ensacheurs, les semeurs et les travailleurs qui manipulent des semences traitées doivent porter un vêtement à manches longues et un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussures et des chaussettes, pour réduire au minimum leur exposition aux poussières issues des semences traitées.>>
11. Les semences de blé, d'avoine, d'orge, de seigle, de tritcale et de lin traitées au **Fongicide Vitaflo-280 (non teint)** peuvent être entreposées pendant une période ne dépassant pas 18 mois sans subir aucune diminution de germination causée par le traitement chimique.
12. La semence de maïs traitée au **Fongicide Vitaflo-280 (non teint)** peut être entreposée pendant une période ne dépassant pas un an sans subir aucune diminution de germination causée par le traitement chimique.

13. Ne pas entreposer des semences traitées de haricots mange-tout communs, de haricots secs communs, de pois, de lentilles ou de soja.
14. Pour le colza destiné à l'exportation : Tous les sacs contenant la semence de colza traitée doivent porter une étiquette avec la mention suivante : « Pour exportation seulement. Cette semence a été traitée avec le **VITAFLO-280 Fongicide (non teint)** liquide à base de carbathiine et de thirame : ne pas l'utiliser pour les aliments pour animaux ou pour humains et la préparation d'huile. Entreposer à l'écart des denrées alimentaires et autres aliments pour animaux ou pour humains. »

PRÉCAUTIONS:

1. **GARDER CE PRODUIT HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.**
2. **Avertissement : irritant pour les yeux. ÉVITER TOUT CONTACT** du produit avec les yeux. On conseille à l'opérateur de porter des lunettes protectrices comme protection contre les éclaboussures. En cas de contact avec les yeux, les rincer IMMÉDIATEMENT à l'eau courante et obtenir des soins médicaux.
3. Produit nocif s'il est ingéré, inhalé ou absorbé par la peau. Ne pas avaler et éviter tout contact avec la peau et les vêtements. Se laver à fond au savon et à l'eau après l'avoir manipulé. Enlever les vêtements contaminés et les laver séparément avant de les réutiliser.
4. Tous les travailleurs qui traitent des semences ou qui nettoient, réparent ou entretiennent l'équipement servant au traitement des semences doivent porter un vêtement à manches longues et un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, et des chaussures et des chaussettes.
Les ensacheurs, les semeurs et les travailleurs qui manipulent des semences traitées doivent porter un vêtement à manches longues et un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussures et des chaussettes, pour réduire au minimum leur exposition aux poussières issues des semences traitées.
5. À cause de la possibilité d'effets secondaires désagréables, on conseille d'éviter toute consommation de boissons alcoolisées pendant 24 heures avant et après avoir travaillé avec le **Fongicide Vitaflo-280 (non teint)** ou avec une semence traitée.
6. Si vous prévoyez utiliser ce produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, consultez le site Internet de CropLife Canada à www.croplife.ca

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :

Ce produit contient un distillat de pétrole. Le vomissement peut causer une pneumonie de déglutition. Traiter selon les symptômes. La consommation de boissons alcoolisées pendant la période de 24 heures avant ou après le contact avec le thirame peut causer des bouffées de chaleur, la transpiration, des maux de tête et des nausées. S'il y a réaction en raison de l'alcool, traiter comme une réaction disulfiram-alcool.

PREMIERS SOINS :

EN CAS D'INGESTION : Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner **aucun** liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX :

Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS:

Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INHALATION:

Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

DANGERS ENVIRONNEMENTAUX :

Ce produit contient un distillat de pétrole qui peut être modérément ou hautement toxique pour les organismes aquatiques. Évitez toute contamination des systèmes aquatiques durant l'application. En outre, veiller à ce que le nettoyage de l'équipement et l'élimination des déchets n'entraînent pas une contamination de l'eau consommées par les humains ou les animaux, de l'eau utilisée par les espèces sauvages terrestres et aquatiques ou de l'eau d'irrigation.

Les semences traitées peuvent constituer un danger pour les oiseaux et les mammifères. Toutes les semences traitées qui sont renversées ou à la vue sur le sol doivent être enfouies dans le sol ou ramassées.

ENTREPOSAGE ET ÉLIMINATION :**ENTREPOSAGE :**

Conserver le produit dans son contenant d'origine, à l'écart des autres pesticides, des engrais et des aliments pour humains ou animaux. Garder le contenant fermé.

ÉLIMINATION :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.
3. Rendre le contenant inutilisable.
4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.
5. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

Barils et réservoirs de manutention de 1 000 L à être retournés:

1. Si vous achetez le **Fongicide Vitaflo-280 (non teint)** dans des barils et/ou des réservoirs de manutention de 1 000 litres à être retournés, contactez votre distributeur de Fongicide Vitaflo-280 (non-teint) ou la société Chemtura Canada Co./Cie à Elmira (Ontario) pour des renseignements sur le nettoyage et retour des barils et réservoir de manutention.
2. Pour l'information sur la disposition du produit inutilisé et non désiré, contactez le fabricant ou l'organisme de réglementation provinciale. S'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provinciale en cas de déversements, et pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR :

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

®Marque déposée de Chemtura Canada Co./Cie

ID# 22473-F-032410

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+))